



Il était une fois dans l'Ouest...

Morale du plus fort ou élaboration des lois ensemble ?

Sylviane MAILLET

Dénonciation sous injonction

Quand Haley-Together arriva à School-town, tout semblait calme. Il se dirigea vers le saloon où il aimait retrouver les jeunes cow-boys à qui il apprenait à lire et à écrire. Il s'installa autour d'une table avec eux. A peine était-il assis que la porte du saloon s'ouvrit brusquement. Apparut alors un des éleveurs de chevaux, qui se mit à vociférer, prétendant qu'on lui avait volé toutes les affiches qu'il venait de faire imprimer pour son rodéo. Il était accompagné de plusieurs de ses fermiers. Il apostropha l'un d'entre eux et lui demanda de dénoncer celui qu'il avait vu voler les affiches et qu'il avait pu par ailleurs décrire. Après un temps d'hésitation, le fermier, sous l'injonction de l'éleveur, pointa du doigt un des jeunes cow-boys.

Ce dernier pâlit sous le choc d'une telle discrimination. Lui qui avait toujours été intègre, épris de justice, il se voyait l'objet d'une injustice flagrante. Haley-Together intervint alors répondant du jeune cow-boy : en aucun cas ce ne pouvait être lui... et puis d'ailleurs qui pouvait prouver ici que les affiches avaient été volées ? N'était-ce pas une démarche autoritariste, une dénonciation précipitée qui laissait facilement place au non-respect de l'individu ? Sans « voleur » attitré, l'éleveur repartit, plus que jamais animé du désir de trouver ce voleur dont l'éleveur avait dressé le portrait-robot. C'est ainsi qu'il fit le tour des autres saloons. Il laissait derrière lui une atmosphère tendue, où chacun sentait au fond de lui - même, ce que l'injustice pouvait provoquer, surtout dans une situation si violente. Tous étaient prêts à trouver une solution constructive afin d'éviter qu'elle

ne se renouvelle. Ils arrêtaient tous leurs activités pour chercher ensemble, et affirmer leur soutien au jeune cow-boy que chacun savait innocent.

Le mur des humiliations

Après une longue discussion, Haley-Together se dirigea vers le bureau du shérif. Quel ne fut pas son étonnement de voir, alignés face au mur, quatre cow-boys qu'il connaissait bien. Le shérif se sentit quelque peu obligé de lui donner des explications. Tous s'étaient battus violemment, et il était normal qu'ils soient punis. En restant debout le visage face au mur, cela leur faisait prendre conscience de leurs actes. Ainsi, ils ne recommenceraient plus... Le shérif adjoint ajouta même que lorsque l'on commet de telles fautes, il fallait rester debout. « De toute façon ces gaillards-là, on les connaissait bien dans la région, c'était difficile de concevoir qu'ils pourraient être capables de bonnes actions ! ».

Haley-Together interpella alors le shérif. N'était-il pas plus judicieux de discuter sur les raisons qui avaient amené ces quatre jeunes gens à se battre ainsi ? Certes taper les autres n'avait jamais été une solution pour régler les problèmes, mais peut-être avaient-ils été contraints de le faire, pour défendre un autre de leur congénère, ou parce qu'ils avaient été victimes d'une injustice et que c'était la seule solution qu'ils avaient trouvée, n'ayant pas l'habitude de chercher d'autres moyens pour régler les problèmes. En les laissant face au mur ce n'était pas ainsi qu'ils trouveraient une solution. Face au ton déterminé d'Haley-Together, le shérif accepta que la prochaine fois, il ne les obligerait

pas à se positionner de la sorte, avec le visage face au mur. Après tout c'était lui le shérif, il savait ce qu'il fallait faire. D'accord, on pouvait lui suggérer une idée, mais c'était tout de même lui qui faisait la loi, mince alors !

C'est alors qu'Haley-Together entendit un brouhaha venant du saloon. Il devina une altercation entre plusieurs cow-boys. Il se précipita.

Et pourtant chacun a des atouts...

A la table de jeux, un des joueurs, célèbre pour ses réussites, refusait que l'un d'entre eux joue avec eux. Il fut bientôt rejoint par plusieurs autres, qui catégoriquement n'acceptaient pas sa présence. Non pas parce qu'il trichait, mais tout simplement parce qu'il jouait mal et quand il faisait équipe avec eux, on était certain que la partie serait perdue. L'altercation allait bientôt dégénérer. La plupart des joueurs avait pris parti pour celui qui avait déclenché le conflit. Et chacun de rapporter une preuve personnelle de son incapacité à jouer correctement. C'était presque un défi - à celui qui rapporterait le plus d'anecdotes possible. Il fut donc décidé qu'il pourrait jouer aux dominos et non pas aux cartes, même si les dominos demandaient pas mal de stratégie, c'était

tout de même plus facile et les enjeux n'étaient pas aussi forts. Haley-Together voulut

intervenir. On ne lui en laissa pas la possibilité. Si tout le monde était d'accord, pourquoi reconsidérer les choses ? Il fallait qu'il se rende à l'évidence ; on n'arriverait à rien avec ce type et ce quelque soit l'argument... Haley-Together ne s'avoua pas vaincu et se dit qu'il réamorcerait la discussion plus tard quand les têtes seraient moins échauffées. Il ne voulait pas que le cow-boy soit contraint de jouer aux dominos parce que les autres en avaient décidé ainsi.

Il rentra donc chez lui, en se disant qu'il devenait indispensable de remettre en question, ce qu'un certain Lafontaine - s'il se souvenait bien du nom - avait lui-même dénoncé dans une de ces fables. « La raison du plus fort est toujours la meilleure ».

Et l'école ?

Alors, l'école serait-elle un lieu d'injonction au nom d'un autoritarisme visant à rétablir un certain ordre et ce au nom de la justice pour tous ?

Serait-elle, un lieu de fatalité où l'enfant étiqueté, n'a pas le droit à un regard différent porté sur lui ?

Non – car l'école n'est pas un western à valeurs manichéennes. L'enfant a des droits - ceux de la Convention des droits de l'enfant. Notamment celui d'être respecté comme tous les individus donc aussi d'être écouté.

La dénonciation, quand elle est le raccourci d'une pseudo justice laisse beaucoup de séquelles derrière elle : l'humiliation de l'enfant, lorsque celui-ci a été injustement dénoncé. Surtout lorsque cette dénonciation est orchestrée par un adulte qui doit être le garant d'une éthique.

Bien évidemment, il ne s'agit pas de se taire face à une situation d'injustice dont on a été témoin, ou victime, car notre responsabilité est en jeu et il est indispensable d'y sensibiliser les enfants. Mais dans ce cas peut-on parler de dénonciation avec le côté négatif dont ce terme est connoté ? Avec mes élèves je n'emploie pas ce mot. Je demande qu'ils viennent m'informer des événements qui se révèlent être graves pour eux, dont ils ont été les témoins visuels, et dont je n'aurais pas eu connaissance. Nous avons déjà travaillé sur la responsabilité que portait le témoin, et des conséquences de son témoignage.

C'est pourquoi il est capital d'analyser une situation, quelle qu'elle soit, préalablement avant de tirer tout jugement hâtif, qui s'avère vite erroné et peut engen-

... L'école serait-elle un lieu de fatalité où l'enfant, étiqueté, n'a pas le droit à un regard différent porté sur lui ?...

drer des préjugés graves. Il est pour cela important que les enfants et l'adulte puissent discuter sur le problème soulevé, concevoir ensemble comment reconsidérer les faits et que les prises de décisions ne portent pas atteinte directement à la personne.

Il arrive souvent, dans les classes, que les élèves, dès qu'ils ne retrouvent plus leurs affaires, accusent un enfant, devenu bouc émissaire au fil des années, de les leur avoir volées. Ce fut le cas, une année où deux élèves de ma classe avaient formé une « équipe » pour faire les poches des manteaux et les trousseaux des élèves.

Ils avaient été pris sur le fait, et dès qu'un objet de la classe était égaré, ils étaient accusés de l'avoir volé. Je saisis cette occasion pour en faire un des points du conseil de coopérative. Après discussion et recherches, il s'avéra que l'on retrouva les crayons perdus et non volés. Ce qui fit prendre en considération que les jugements hâtifs pouvaient être dangereux, porter préjudice et faire beaucoup de peine à l'enfant et à l'adulte aussi. Puis, j'ai élargi le débat en demandant de façon générale et non en mettant l'accent sur les deux enfants, pourquoi des personnes à un moment

donné pouvaient être amenées à voler, comme c'était le cas dans notre classe, on ne pouvait pas le nier. Chaque situation fut prise en considération et des solutions apportées pour que ces faits ne se reproduisent plus. Et c'est ainsi qu'après un vote, il fut décidé que les élèves qui avaient des « crayons parfumés » les prêteraient à ceux qui n'en avaient pas. Ils les rendaient le soir, sans qu'ils soient abîmés, selon ce que nous avions voté. D'autre part, avec l'argent de la coopérative, nous achetâmes des gâteaux pour le goûter d'étude des enfants pour ceux qui n'en avaient pas.

Les enfants, tout comme les adultes doivent être vigilants pour se préserver de tout préjugé, des clichés types qui ne font que renforcer l'injustice, et ce au nom d'une morale archétypale et première, plus ou moins conscientisée. Ces situations complexes permettent à tous, enfants et enseignants de remettre en cause nos idées établies, quelquefois manichéennes. C'est notre volonté et notre détermination à nous décentrer, à nous mettre « à la place de l'autre » en essayant de le comprendre qui permet ce renversement d'idées. Cela ne signifie pas pour autant que l'on accepte ce qui a été commis. Mais on construit

peu à peu d'autres rapports entre les personnes et les faits, et les solutions proposées s'en trouvent d'autant

plus constructives. On mesure vite comment cette ouverture peut être enrichissante pour les autres et soi-même. C'est ainsi qu'au fur et à mesure de l'année, se crée un état d'esprit au sein de ma classe, qui dès qu'une situation « morale » se pose, tous les enfants émettent des hypothèses ne se limitant pas à une seule et toujours dans un sens constructif et positif quels que soient les faits. Plus tard, devenus adultes, ils adopteront une attitude de respect à l'égard des autres, de médiateur.

Déjà dans notre école, au conseil d'enfants, les élèves ont décidé qu'il y aurait des médiateurs-élèves, qui interviendraient dans les conflits. Nous avons discuté de ce que pouvait être leur rôle.

Droits et devoirs ?

Bien souvent quand des pédagogues parlent du droit des enfants aussitôt on leur rétorque que les enfants ont certes des droits, mais aussi des devoirs. Peut-être faudrait-il dire, à ce moment-là qu'il n'existe pas de Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme. Et c'est en faisant découler ces deux concepts l'un de l'autre que l'on restreint le champ de réflexion. C'est en mettant l'accent sur le fait que les enfants ont des droits, mais pas tous les droits, que l'on va pouvoir

agir quand un enfant par exemple ne respecte pas ce qui a été décidé en classe, dans l'intérêt de tous, et du sien également. C'est là le point capital. Car il s'agit bien de son intérêt à lui, même s'il n'en a pas conscience directement.

Tous les jours, un élève de la classe tapait les enfants, les insultait. Quand on lui en demanda les raisons, sa réponse nous laissa dans l'expectative... Au conseil, les élèves mirent l'accent sur ce que cette situation pouvait entraîner de points négatifs, non seulement pour les enfants eux-mêmes mais pour lui également. Il était important que l'enfant en question, « change dans sa tête ». Les élèves et moi-même lui firent plusieurs propositions : avoir un tuteur pendant la récréation, faire un tableau au positif, (mettre une croix par récréation, lorsqu'il avait été « respectueux » envers les autres et compter les croix à la fin de la semaine - le but : parvenir à en avoir au moins 6 sur 8 - pour faire prendre conscience à l'enfant qu'il peut changer dans son intérêt), aider le maître des petites sections dans un de ses projets avec les petits. L'enfant choisit ce qu'il pensait être le mieux pour lui et qui lui permettait de changer

... Se préserver de tout préjugé, des clichés types qui ne font que renforcer l'injustice au nom d'une morale archétypale et première, plus ou moins conscientisée...

de comportement. Comme le bilan à la fin de la semaine ne fut pas probant, pour de multiples raisons, l'enfant n'en voyait peut-être pas les enjeux pour lui, nous avons délibéré et proposé d'autres solutions jusqu'à ce que peu à peu, la situation se transforme positivement. J'avais également demandé à voir les parents, et en avais parlé à la classe. Non pas pour que les parents punissent l'enfant, mais pour nous « aider », nous éclairent, pour transformer la situation, en discutant avec lui.

Ce n'est qu'au bout d'une longue période et de plusieurs solutions, qu'il a pris conscience d'être reconnu par les autres dans « du positif » et à changer de comportement.

Les débats avec les élèves, partent bien souvent d'une situation spécifique à la classe, pour les généraliser et « travailler » sur des cadres plus larges – C'est ainsi que outre les bagarres, nous pouvons discuter sur les raisons pour lesquelles un enfant ne « veut pas travailler » par exemple.

En effet, ce n'est pas l'injonction du « *Tu ne dois pas faire du mal à l'autre* », « *Tu dois faire ton travail en classe* » avec une punition à la clé - style au coin, (humiliante) ou 100 lignes, etc. - qui va permettre à l'enfant de reconsidérer son attitude, car il est soumis

dans ce cas de figure à l'autorité de l'adulte et doit se borner à exécuter ce qui lui est demandé, ce qui peut même quelquefois le révolter. Aucune situation de distanciation ne lui est proposée, ne serait-ce que par l'écriture. Est-ce pour autant qu'il faut laisser faire ? Non bien sûr. L'adulte est là avec tous les enfants de la classe pour que l'enfant se construise, et accède à une autonomie dans le domaine moral, lui permettre de distancer la situation pour qu'il comprenne qu'il peut y trouver « son propre intérêt ». Il ne peut le faire qu'accompagné de l'adulte et de ses pairs qui élaborent ensemble les droits des enfants, dans un respect et une critique mutuelle.

Le Conseil d'enfants et la Classe coopérative

A partir de ces conseils d'enfants, nous élaborons ensemble des « lois » que nous votons et dont je suis le garant. Le tout constituant une charte. Une boîte est à la disposition des enfants, où ils peuvent y proposer des sujets qu'ils souhaiteraient être discutés en classe. Aussi bien des projets d'activités, que des informations, des questions qu'ils se posent, des idées de travail, des suggestions d'achat, des situations de non respect auxquelles s'ajoutent bien souvent de ma part les difficultés que peuvent rencontrer des enfants au cours de leurs apprentissages.

Dans la « boîte » peuvent ainsi se côtoyer :

« Comment faire pour que les enfants écrivent en autonomie »,

« Un grand m'a poussé dans les escaliers »,

« Je suis bête » ou encore

« Ma mère m'a dit que cette classe était une bande de voleurs parce que j'ai perdu ma gomme et ma casquette »,

« Je ne veux plus aller à l'école » ou même

« Je trouve que la maîtresse a été injuste avec un élève de la classe ».

Il peut même se trouver des problèmes qui paraissent anodins pour l'adulte, mais qui sont capitaux pour l'enfant. Ils ne sont pas à négliger, du style « J'ai perdu ma bague » (la bague étant en plastique !). C'est ce qui permet à des élèves d'être reconnus par les autres si jusqu'à alors ils ne l'étaient pas.

C'est au moment où se pose un problème, bien souvent de l'ordre du respect, que nous en discutons avec les intéressés, que nous analysons ensemble la situation, que nous en dégageons les conséquences et qu'ensuite nous élargissons le débat pour construire ensemble des lois.

Toutes ces lois votées commencent par « *Tous les enfants ont le droit...* »

Nous en expliquons les raisons et les conditions. A aucun moment n'apparaît le terme de devoir, comme bien souvent dans les classes, où les collègues répartissent en deux colonnes « *mes droits et mes devoirs* ». C'est au moment où l'enfant ne respecte pas ce qui a été voté par la classe, qu'il a enfreint ce qui a été décidé, que toute la classe en discute, analyse la situation, dans un respect mutuel, pour permettre à l'enfant de ne plus se retrouver dans un tel type de situation. Et ce sans que ce soit un tribunal, sans que ce soit un jugement. Mais, en détachant l'acte de la personnalité de l'enfant, de manière à ce que l'enfant ne devienne pas un bouc émissaire. En en faisant un problème général où plusieurs solutions peuvent être proposées et laissées au choix de l'enfant. C'est à ce moment-là qu'ensemble, nous rajoutons à la loi votée, ce que nous proposons pour que cette situation ne se renouvelle pas. Ces lois sont écrites sur des affiches et notées dans le cahier de décisions. Suite à une mauvaise plaisanterie d'un élève, voici ce qui a été élaboré ensemble et voté à bulletin secret.

Tous les enfants ont le droit de faire des blagues aux autres, à condition que ces blagues ne soient pas méchantes, ne fassent pas peur, ne fassent pas faire des cauchemars, ne fassent pas de la peine, ne se moquent pas des autres car les enfants ont le droit d'être respectés.

Les blagues sont drôles quand elles sont partagées et font rire tout le monde

Inscrits 27 + 1 (la maîtresse) – votants 28 – oui 25 – non 2 – blanc 1. Ce texte peut être modifié au cours de l'année.

Autre Situation

Tous les enfants ont le droit de s'exprimer pour discuter, et ainsi donner et partager leurs idées, s'entraider, mieux comprendre les situations, résoudre les problèmes (dans les situations de travail par exemple). Pour que tous les enfants puissent s'exprimer et développer leurs idées, chacun s'exprime à son tour. Pour cela, les enfants qui souhaitent prendre la parole lèvent le doigt. La maîtresse écrit au tableau ou sur une feuille le prénom de tous les enfants et elle les interroge au fur et à mesure.

Ce texte peut-être reconsidéré au cours de l'année.

Certains enfants très investis dans les débats ont souvent coupé la parole aux autres. Nous avons donc trouvé des solutions, qui pour le moment ne tiennent pas compte des raisons pour lesquelles les enfants ont coupé la parole, et ne leur permettent pas selon moi de leur donner de réels moyens de ne plus agir ainsi.

Si un enfant coupe la parole à quelqu'un, il peut :

- soit aller lire un livre en BCD sur ce sujet et en discuter avec la classe.
- soit aller s'asseoir sur une chaise, et revenir avec nous, quand il pense avoir réfléchi.
- soit se renseigner auprès des autres classes, pour savoir comment elles agissent dans cette situation.

En effet, l'enfant qui coupe la parole à l'autre a peut-être peur de perdre son idée ? Comment faire pour ne pas la perdre ? C'est pourquoi les textes que nous élaborons ensemble sont sujets à modification. C'est également cette ouverture sur les autres, qui nous fera réfléchir sur notre texte, le modifier et en montrer les limites. Celui-ci le sera donc certainement au fur et à mesure de l'année

Il faut distinguer en effet les situations d'ordre « ponctuelle » - un enfant casse le stylo d'un autre, il doit lui en racheter un autre avec l'argent de sa tirelire ; l'enseignante est également respectueuse de cette loi votée - j'ai racheté un taille-crayon que j'avais abîmé à un élève – des situations d'ordre général où l'enfant adopte un comportement qui ne respecte pas les autres dans de nombreux domaines. Et c'est à ce moment-là que plusieurs propositions sont faites, différents moyens sont proposés pour que tous les enfants puissent se construire à travers cette autonomie morale. Parmi ces propositions, il a même été prévu que l'on pouvait laisser une chance à l'enfant.

Peut-on parler dans ce cas de punitions ? Non, au sens où la punition n'a pour but que de faire cesser tout de suite un comportement « inadapté », sans que l'enfant en comprenne le sens, ni ait les moyens de ne plus recommencer. Car avec la punition on assimile la personne et le comportement de l'élève et l'enfant perd l'estime qu'il a de lui-même.

Peut-on parler de laisser faire ? Non, car il y a prise en considération de la situation, des solutions sont proposées, et les décisions sont prises ensemble, toujours dans le respect de l'individu et sans qu'il soit humilié. Condition indispensable pour que lui-même accepte de changer, s'autorise à le faire, et s'engage.

Cela signifie-t-il que l'enseignant amène progressivement les élèves à ce que lui considère comme la meilleure solution pour les enfants ? Non. Car son rôle consiste à veiller à ce qu'ils se construisent par « essais

et erreurs » une autonomie morale au fur et à mesure des différentes situations. D'autre part, il est garant du fait que chacun soit respecté. C'est pourquoi les lois peuvent être reconsidérées au cours de l'année.

Il s'agit ici, de faire confiance à l'individu dans sa capacité à se transformer par la distanciation de l'analyse d'une situation, (exemple : écrire les raisons pour lesquelles on a agi ainsi ; qu'aurait-on pu faire pour que cette situation ne se détériore pas, et que chacun y puisse trouver des éléments de réflexion, pour aboutir à une négociation sans que ce soit ni au détriment de l'autre, ni par résignation, ni dans un rapport de force, ni soumission ; en débattre avec les autres dans une écoute mutuelle) d'une prise de conscience de ses responsabilités envers les autres, d'une détermination à vouloir changer, dans un climat où le regard de ses pairs tout comme celui de l'enseignant est au positif (où tous font le pari que chacun en est capable).

Travail et coopération

De même si toute la classe est soumise au pouvoir de l'enseignant, à apprendre sur commande, à ne prendre aucun pouvoir sur les savoirs, à ne pas chercher ensemble, mais à travailler chacun pour soi, de là naîtra obligatoirement une ségrégation entre les élèves, une concurrence. Seuls, les rapports sociaux permettent d'accéder à une autonomie morale. C'est dans les situations de recherche, où l'on a besoin des idées de tous, sans distinction, que peuvent se développer cette prise en compte de l'autre dans un rapport où s'entremêlent respect, mutualisation et critique au positif. Des élèves qui jusqu'à présent se montraient peu investis, s'impliquent pleinement dans ces situations où ils découvrent qu'ils sont un élément indispensable à la classe, tout comme les autres d'ailleurs.

C'est pourquoi la classe coopérative permet aux enfants et aux enseignants de se construire une éthique qui permet de se transformer dans un devenir et non de rester sur « un arrêt sur image » sans perspective d'évolution. Car sans coopération, pas d'égalité, ni de fraternité, indispensables à la réussite et à l'épanouissement de tous. « *La loi, les règles, ne sont, ne devraient être que des outils, ceux de notre liberté, car obéir par peur c'est se soumettre et renoncer à l'humanité.* »¹

¹ Bernard Defrance, *Sanctions et discipline à l'école*, Syros, 1996

Bibliographie

Ph Dessus, « Les sanctions à l'école », IUFM GRENOBLE et Archambault et Chouinard, « Les inconvénients de la punition », 1996